Document généré le 13 juil. 2025 16:50

Ciné-Bulles
Le cinéma d'auteur avant tout

Éditorial
Former aujourd'hui les spectateurs de demain

Michel Euvrard

Volume 12, numéro 2, février–mars 1993

URI : https://id.erudit.org/iderudit/33982ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)
1923-3221 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Euvrard, M. (1993). Éditorial : former aujourd'hui les spectateurs de demain. *Ciné-Bulles*, *12*(2), 2–3.

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Former aujourd'hui les spectateurs de demain

par Michel Euvrard

Le rapport Parent dès 1964 puis le rapport Rioux en 1968 recommandaient l'introduction de cours d'éducation cinématographique dans les programmes scolaires. Presque 30 ans plus tard, un rapport préparé pour l'Institut québécois du cinéma sur l'éducation cinématographique au Québec constate que celle-ci n'est toujours pas implantée dans les écoles, que ce soit au primaire ou au secondaire, à de rares exceptions près.

Des cours et des programmes de cinéma se sont mis en place, comme on le sait, dans les universités, puis dans les cégeps. Les universités sont relativement autonomes et peuvent, pour répondre aux désirs des étudiants ou des professeurs, offrir de nouveaux cours; les cours de cinéma sont nés à l'intérieur de départements existants, le plus souvent les départements de littérature ou d'histoire de l'art, puis l'éventail des cours s'est enrichi jusqu'à consituer des programmes et parfois des départements de cinéma, dans certaines universités et pas dans d'autres.

Les premiers cours de cinéma dans les universités furent improvisés dans les années 60 dans les écoles d'été ou à l'extension de l'enseignement, sans budget. Il existait à l'époque beaucoup plus de copies de films en 16 mm qu'on pouvait obtenir gratuitement ou presque, à la Cinémathèque de la ville de Montréal (qui vient de fermer) ou dans divers consulats...

Il faut noter d'ailleurs que dans les universités et les cégeps les cours, qui avaient d'abord été des cours d'appréciation du cinéma (histoire, écoles, genres, etc.) sont rapidement devenus des cours d'initiation aux techniques du cinéma (production, réalisation, caméra, montage, etc.), parce que les étudiants voulaient beaucoup plus apprendre à faire des films qu'apprendre à les regarder, devenir cinéastes plutôt que cinéphiles!

La question se pose autrement lorsqu'il s'agit du système scolaire, qui est censé offrir les mêmes possibilités à tout le monde; chaque nouveau cours y a vocation d'universalité, or dès qu'il s'agit d'offrir des cours de cinéma à une large clientèle dans de nombreux établissements, les moyens du bord ne suffisent plus. En outre, au primaire et au secondaire, la part de la méthode, de la pédagogie, des exercices pratiques est plus grande, et la tâche des professeurs, au jour le jour en heures d'enseignement, de préparations et de corrections plus lourde. On comprend qu'ils hésitent à se lancer dans l'enseignement d'une nouvelle matière.

Un petit nombre de commissions scolaires propose bien le programme Art et communication, dans le cadre duquel des cours d'éducation cinématographique pourraient être donnés. Mais ce sont plutôt des cours de musique, de danse et d'arts plastiques qui sont offerts, parce qu'il y a des professeurs de ces matières et le minimum d'équipement nécessaire, alors que ce n'est pas le cas pour le cinéma.

Ce que le ministère de l'Éducation n'a pas fait en 28 ans, il ne risque guère de le faire rapidement dans la conjoncture actuelle de restriction des dépenses. Pour le ministère, le cinéma n'est encore, au mieux, qu'un outil pédagogique au service d'autres matières; l'éducation cinématographique reste pratiquement absente des programmes scolaires, et le restera sans doute longtemps.

On peut aussi penser que si le cinéma était devenu une matière scolaire, les élèves en seraient aujourd'hui dégoûtés, et la carence du ministère de l'Éducation serait un mal pour un bien... si du moins l'éducation cinématographique était venue d'ailleurs. Mais d'où?

Du côté du ministère des Affaires culturelles, la SOGIC, qui subventionne les distributeurs pour l'achat de certains films et les exploitants qui programment des films québécois; qui subventionne l'amélioration de la qualité technique de la projection (écran, cabine, son) et du confort des salles (fauteuils), et la construction de salles là où il n'y en a pas, dans l'espoir de redonner au public le goût de les fréquenter, la SOGIC ne subventionne pas les ciné-clubs ou les cinémas parallèles, ni aucune autre forme d'éducation cinématographique.

On reconnaît là la propension générale des administrations publiques à subventionner le béton, qui se voit, plutôt que ce qui vit. Dans le cas précis des mesures de soutien aux salles, elles viennent proba-

*Andrée Letendre, **l'Éducation cinématographique au Québec: préparer les auditoires de demain**. Institut québécois du cinéma. Septembre 1992.*

blement 20 ans trop tard: le public adulte a pris d'autres habitudes et le public jeune n'a pu prendre celle de les fréquenter, aussi est-il bien douteux que la seule amélioration du confort des salles y fasse venir ou revenir l'un ou l'autre.

L'Office national du film n'a plus les moyens d'une distribution communautaire dynamique, plusieurs de ses bureaux régionaux ont été fermés; il propose bien un programme de films et de cahiers d'accompagnement intitulé l'Encyclopédie vivante qui ne semble toutefois guère utilisé dans les écoles. Beaucoup des films de l'Office national du film, au demeurant, sont bien conçus comme des outils pédagogiques, mais pour la connaissance de toutes sortes de sujets (le Canada et les Canadiens!), pas comme instruments d'éducation cinématographique. Ajoutons que l'Office national du film ne facilite guère les visites scolaires de ses installations.

L'initiative revient donc aux individus, aux groupes, aux associations. On connaît l'Animathon, dont la présence dans des festivals au Québec et à l'étranger est spectaculaire; on sait moins sans doute que plusieurs festivals et cinémas parallèles en région ont une activité jeunesse; entre autres, le Ciné-campus de Trois-Rivières propose une carte-jeunese qui donne accès à une série de films pour les jeunes et, lors de sa semaine de cinéma québécois, aux ateliers Cinémagie. À Sherbrooke, il y a du cinéma pour les jeunes au centre culturel de l'université. Le ciné-club de Sainte-Thérèse propose des séances de cinéma pour les jeunes le dimanche après-midi. Le festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue réserve des après-midi Zoom jeunesse gratuits aux écoliers du primaire et du secondaire et aux étudiants. Enfin le Carrousel international du film de Rimouski est un festival exclusivement consacré au film pour la jeunesse.

À côté de ces activités plus ou moins ponctuelles, l'Association des cinémas parallèles du Québec a élaboré un projet pilote d'ateliers d'éducation cinématographique, Cinémagie, destiné à initier les enfants des cinquième et sixième années du primaire (12 et 13 ans) au monde du cinéma. Il s'agit de quatre ateliers hebdomadaires d'une heure à une heure et demie; dans le premier, les enfants sont amenés à saisir la différence entre la réalité et la fiction; le second, sur les magiciens du cinéma, leur apprend qu'il n'y a pas que les acteurs et le caméraman et leur fait découvrir les différents métiers du cinéma; le troisième est consacré aux notions de personnage et de message, et le quatrième à l'histoire du cinéma, en particulier au pré-cinéma.

L'objectif, pas innocent, est d'apprendre à l'enfant à lire les images, et, en liaison avec le problème de la violence, à découvrir le cinéma comme fiction, enfin à comprendre que ce que vous regardez vous amène à consommer certains produits. Un cahier d'accompagnement, comprenant jeux et exercices, complète les ateliers, qui ont lieu en présence du professeur titulaire et/ou du professeur d'art plastique; celui-ci pourra ensuite l'utiliser en classe.

Le projet pilote a été testé dans six classes à Montréal en 1990-1991; les ateliers ont depuis touché 2363 jeunes en 1991-1992; et 1161 pour l'année en cours. Il en existe une version condensée en une séance d'une demi-journée qui peut être utilisée à l'occasion d'un festival ou dans les écoles; il en existe aussi une version adaptée aux élèves de troisième et quatrième année. Grand Écran, une série d'ateliers pour les élèves du secondaire, est actuellement en rodage; elle peut être utilisée dans le cadre d'activités parascolaires (sans professeur) ou dans les maisons de la culture; le cahier d'accompagnement comporte davantage de travail de recherche.

La conception et la mise au point de ces ateliers ont été subventionnées en partie par le programme fédéral de développement de l'emploi et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, mais si leur utilisation dans les écoles ou ailleurs ne l'est pas et c'est le cas actuellement, elle restera limitée par les conditions financières, et surtout d'autres personnes ou associations seront dissuadées de se lancer dans des projets similaires, et l'éducation cinématographique tardera d'autant à prendre son essor. ■

Le projet Cinémagie de l'Association des cinémas parallèles du Québec a été reconnu comme «activité de la Décennie mondiale du développement culturel» par l'UNESCO et a remporté le Prix Ovation 1992 du Regroupement Loisir Québec et du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dans la catégorie Nouveaux Marchés.

Un atelier Cinémagie à l'école Baril, Montréal (Photo: Martine Mauroy, A.C.P.Q.)